

Arrêt SNCF : ce n'est plus qu'« une affaire de mois »

Si une expropriation ne vient pas compliquer le dossier, la mise en service d'un arrêt du train pourrait se faire dès la fin de l'année prochaine.

Les usagers du train demeurant dans le secteur de Courlandon peuvent se réjouir : le projet de créer un arrêt dans cette commune (*) (voir aussi notre édition du 16 août 2002) semble à présent bien engagé. Le président Étienne du conseil régional, instance désormais compétente, se déclare en effet « favorable à un engagement de la région en faveur de cet arrêt » sur la ligne Fismes-Reims, afin de parvenir à une « meilleure irrigation de ce secteur par le rail ».

Pas de problème de financement

Le président de Champagne-Ardenne estime même que ce dossier courlandonnais, qui fait l'objet d'études très avancées (décidées par le conseil régional en décembre dernier, notre édition du 17 décembre 2002) devrait être réglé « dans les mois qui viennent ».

Le maire, Serge Mauvezin, qui réclame cet arrêt depuis longtemps déjà, se déclare évidemment très satisfait de cette perspective. « Nous avons eu une grande réunion il y a environ deux mois sur le sujet, rappelle-t-il, où le représentant du conseil régional a affirmé qu'il n'y aurait pas de problème pour assurer le financement des travaux ».

Car, comme le précise par ailleurs le président régional, « il y aura quelques investissements

à réaliser pour permettre l'arrêt des trains dans de bonnes conditions de sécurité, en particulier le quai à aménager; mais nous ferons des travaux aussi légers que possible, dans le souci d'utiliser au mieux les deniers des contribuables. »

Bazancourt moins avancé

Selon les informations communiquées au maire courlandonnais, ces travaux pourraient être achevés « à la mi-2004, pour une mise en service de l'arrêt à la fin 2004, sous réserve qu'il n'y ait pas d'expropriation à faire pour disposer d'une largeur de terrain suffisante. Côté village c'est bon, c'est assez large, mais de l'autre côté, on ne sait pas encore... »

Les affaires semblent donc bien engagées pour Courlandon-Magneux.

En revanche, concernant la demande du même genre exprimée à Bazancourt, le président Étienne le reconnaît : les choses sont nettement moins avancées, et il ne se hasarde pas à donner de délai quant à une hypothétique réalisation de cet arrêt-là.

Antoine Pardessus

(*) En réalité, du fait du découpage territorial, c'est sur la commune de Magneux que l'arrêt serait effectivement installé, la voie ferrée passant juste devant l'entrée de Courlandon.



Le conseil régional est prêt à financer les travaux nécessaires à l'aménagement de l'arrêt à Courlandon-Magneux.